

CMQ-67166

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance
du 22 octobre 2019

RÉSOLUTION
2019-010

TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Léandre ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 19 septembre 2019, et ce, à la suite de la démission de quatre conseillers;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le directeur général à procéder aux transferts budgétaires suivants :

Du poste budgétaire	Montant transféré	Au poste budgétaire
02-32000-141	15 000 \$	02-32000-515
02-32000-200	3 500 \$	02-32000-515
02-32000-522	1 500 \$	02-32000-515
02-41400-951	3 800 \$	02-13000-140
02-13000-414	2 000 \$	02-13000-140
02-32000-252	200 \$	02-13000-140
02-32000-631	3 000 \$	02-23000-725
02-13000-511	500 \$	02-23000-725
02-32000-631	3 000 \$	02-45110-446
02-32000-631	2 000 \$	02-13000-413
02-21000-441	1 700 \$	02-32000-331
02-21000-441	1 000 \$	02-13000-341
02-13000-494	1 125 \$	02-13000-454
02-19000-412	1 300 \$	02-19000-600
02-19000-412	1 000 \$	02-13000-670
02-19000-412	200 \$	02-13000-995
02-32000-145	300 \$	02-19000-970
02-34000-419	500 \$	02-19000-970
02-35500-649	700 \$	02-32000-454
02-35500-649	1 000 \$	02-33000-642

Copie certifiée conforme le
30 octobre 2019


Anne-Marie Simard Pagé, avocate
Secrétaire de la Commission